

DESCRIPTIF DU POSTE

AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE

○ Finalité :

- Effectue un accompagnement social et un soutien auprès des publics fragiles, dans leur vie quotidienne.
- Aide à faire (stimule, accompagne, soulage, apprend à faire) et/ou fait à la place d'une personne qui est dans l'incapacité de faire seule les actes ordinaires de la vie courante.

○ Principales activités :

- Accompagne et aide les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide à la mobilité, aide à la toilette, aide à l'alimentation...)
- Accompagne et aide les personnes dans les activités ordinaires de la vie quotidienne (aide à la réalisation des courses, aide aux repas, travaux ménagers)
- Accompagne et aide les personnes dans les activités de la vie sociale et relationnelle (stimule les relations sociales, accompagne dans les activités de loisirs...)
- Participe à l'évaluation de la situation et adapte son intervention en conséquence
- Coordonne son action avec l'ensemble des autres secteurs.

○ Conditions particulières d'exercice de la fonction :

Exerce sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

○ Conditions d'accès / Compétences :

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS) ou du CAFAD (sont dispensées de cette condition les personnes titulaires d'un diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale qui justifie d'une expérience professionnelle dans un emploi d'intervention à domicile d'au moins de six mois),
Mention complémentaire « Aide à Domicile ».

La classification dans cette catégorie requiert une bonne maîtrise des outils de base nécessaires à l'emploi.



DESCRIPTIF DU POSTE

ASSISTANTE DE VIE AUX FAMILLES
EMPLOYEE A DOMICILE

o Finalité :

- Réalise et aide à l'accomplissement des activités domestiques et administratives simples essentiellement auprès des personnes ne pouvant plus faire en totale autonomie et/ou rencontrant des difficultés passagères.

- Assiste et soulage les personnes qui ne peuvent faire seules les actes ordinaires de la vie courante.

o Principales activités :

- Aide les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne.
- Aide les personnes dans les activités de la vie quotidienne.

o Conditions particulières d'exercice de la fonction :

Exerce sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

o Conditions d'accès / Compétences :

- En cours d'accès au diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale par formation ou par validation des acquis et de l'expérience dans les conditions qui seront définies par voie réglementaire.

- En cours d'accès au diplôme d'Auxiliaire de Vie Sociale soit par la formation soit par la VAE,

Ou titulaire d'un des diplômes, certificats ou titres suivants :

- BEP Carrière Sanitaire et Sociale
- BEPA option services, spécialité services aux personnes
- BEPA option économie familiale et rurale
- CAP agricole, option économie familiale et rurale
- CAP agricole et para agricole employé d'entreprise agricole option employé familiale
- CAP petite enfance
- CAP employé technique de collectivités
- Titre assistant de vie du Ministère du Travail
- Titre employé familiale polyvalent sous réserve de l'homologation du Ministère
- Brevet d'aptitudes professionnelles assistant animateur technique



Services aux personnes à domicile (NF 311)

Délivrée par AFAQ AFNOR Certification – www.marque-nf.com
ÀDOMICILE 57 - 16 rue de Méric 57140 WOIPPY Tel : 03 87 34 02 02